

# Liste de documents à conserver

**Si vous vivez en Suisse sans permis de séjour, pensez à conserver toutes les preuves de votre séjour et de votre intégration sociale et professionnelle. Ces preuves sont importantes si vous souhaitez obtenir un statut légal stable.**

Voici une liste des documents nécessaires pour une demande de régularisation d'un-e sans-papiers.

## **Preuve du séjour en Suisse**

- toute pièce prouvant que la personne est en Suisse depuis plus de 10 ans (factures, abonnements, etc.)

## **Intégration professionnelle / situation financière**

- CV + év. diplômes
- moyens d'existence de la personne (preuves à l'appui, p. ex. emploi du temps de travail, lettre-employeur, certificat de travail, etc.)
- év. promesse d'engagement d'un potentiel employeur, indiquant le montant du salaire net mensuel, si 13e salaire également
- év. extrait de compte AVS

## **Intégration sociale**

- contrat de bail
- copie prime mensuelle d'assurance-maladie de l'année courante/copie carte d'assuré maladie
- extrait registre des poursuites
- extrait casier judiciaire (absence de condamnations pénales autre que séjour illégal)
- lettres de soutien (idéalement de personnes suisses)
- lettres témoignages (idéalement de personnes suisses)
- attestations d'associations sportives, culturelles, bénévolat, autres
- év. abonnement CFF

## **Compétences linguistiques**

- attestation de langue (min. niv. A1 à l'oral)

## **En cas où le retour au pays est impossible**

- év. preuves écrites de refus d'accueil de la part des membres de la famille, év. rapport médical d'un médecin en Suisse pour attester les soins non garantis au pays

## **Administratif**

- formulaire "[déclaration d'arrivée et demande d'autorisation de séjour pour ressortissants étrangers en provenance de l'étranger](#)" complété, daté et signé